

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION
CANADIENNE DES JUGES DES COURS SUPÉRIEURES
TENUE SUR ZOOM LE 8 JUILLET 2021

SONT PRÉSENTS :

Thomas Cyr	Richard Mosley
Kate O'Brien	Kristine Eidsvik
Stephanie Lockhart (directrice générale)	James Eamon
James (Jim) Gormley	Deborah Chappel
Brian Bickford (interprète)	Michèle Monast
Tamara Friesen	Denise A. LeBlanc
Marylène Pilote	Nathan Smith
James Chipman	Kathleen Quigg
Carol Cohen	Shannon Smallwood
George King (AJCSO)	Michel A. Pinsonnault
Joel Groves	Clayton Conlan
Zoël Dionne	Jim Edmond
Bernadette Dietrich	Bernard Synnott
Marc Giroux	Thomas Heeney
Michael Phelan	Georgina Jackson
Kent Davidson	Mona Lynch
Annette Casullo	Michael McKelvey
Mary Moreau	Pierre Nollet
John Little	Denis Jacques
Bonnie Bokenfohr	Marc Richard
E. Jane Sidnell	Michelle Crighton
Sandra Wilkinson	Clyde Smith
Pierre Muise	Chantal Chatelain
Carol Cohen	Bernard Tremblay
Kathryn Feldman	Suzanne Gagné
Bob Smith	Neil Robertson
Janet McMurtry	Michel Pinsonnault
Ward Branch	David Kroft
Graeme Mew	Veronica Jackson
Paul Rouleau	Palbinder Shergill
Lukasz Granosik	Louis J. Gouin
	Susan Himel

POINT 1 : Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 15 h 23. Le quorum est confirmé.

POINT 2 : Commissaire à la magistrature fédérale

Marc Giroux, le commissaire à la magistrature fédérale, présente un résumé de l'année écoulée. En septembre 2020, Errolyn Humphreys a été nommée sous-commissaire et Julie Desjardins est devenue directrice, Finances et administration. Les fonctions du commissaire Giroux se sont accrues lorsqu'il a assumé, en tant que commissaire, la fonction de directeur général du Conseil canadien de la magistrature. Il a souligné qu'il avait reçu la permission du ministre de la Justice et qu'il avait parlé au président de l'ACJCS avant d'accepter ce poste. Il a pris soin de se récuser sur toute question de conduite spécifique. L'an dernier, 86 juges ont été nommés, 461 candidatures ont été évaluées et 309 candidatures pour devenir juge ont été déposées. Le bureau a travaillé avec la commission consultative pour désigner un remplaçant à la juge Rosalie Abella à la Cour suprême du Canada et le juge Mahmud Jamal a été désigné et nommé. La cinquième publication des dépenses des juges est sur le point d'être publiée et, jusqu'à présent, il y a peu de commentaires négatifs. Des changements ont été apportés l'année dernière pour permettre de déclarer les bureaux, les chaises et les classeurs comme faux frais. Hier, après les observations du juge Groves, les modifications apportées aux formulaires ont été publiées. L'an prochain, des changements seront apportés à Judicom afin de le rendre plus convivial et de permettre d'y déposer les demandes de remboursement. La formation linguistique s'est poursuivie pendant la pandémie avec des cours privés et des séances d'immersion virtuelle. L'an dernier, la section de coopération internationale du bureau a fait un effort pour échanger des idées et des informations avec les juges.

POINT 3 : Approbation du procès-verbal de l'AGA 2020

Mona Lynch note quelques changements au point 15 Examen de la conduite dans le procès-verbal. Au 2^e paragraphe, aux 2^e, 3^e et 5^e lignes de la page 7, le mot « examen » devrait être remplacé par « audition ». À la dernière ligne du point 15, au paragraphe 2 de la page 7, « comités d'examen ou au comité d'appel » devrait se lire « à tous les comités ». Au paragraphe 4 du point 15, 2^e ligne, le mot « plaintes » devrait être ajouté après « du CCM à soumettre des » [*cette modification est sans objet en français*].

Sur proposition de Joel Groves appuyée par Kristine Eidsvik, le procès-verbal de l'AGA 2020 est approuvé.

POINT 4 : Rapport du président

Le président Thomas Cyr remarque qu'il quitte la fonction de président à peu près comme il y est entré, sur une plateforme virtuelle. Toutes les réunions de l'an dernier ont été tenues virtuellement. Le président dit que ça lui manque d'assister aux conférences dans les tribunaux pour mettre à jour les membres et pour rencontrer et connaître des collègues à travers le pays. Il a pu assister à certaines conférences de manière virtuelle.

Beaucoup de temps et de ressources ont été consacrés l'an dernier aux audiences de la Commission quadriennale, mais d'autres projets se sont aussi poursuivis. Il y a eu une réorientation du site Web et des travaux sur le changement de notre modèle de gouvernance.

Le projet de loi C-3, le projet de loi Ambrose, a reçu la sanction royale.

L'ACJCS a eu des réunions pendant plusieurs années avec le CCM et le ministère de la Justice du Canada sur un nouveau processus de l'examen de la conduite. Bien que le projet de loi S-5 ne contienne pas tout ce que nous avons cherché à obtenir, il s'agit d'un processus nettement amélioré.

Les juges Mona Lynch et Kristine Eidsvik ont comparu devant le Comité de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes quant aux conséquences de la COVID-19 sur le système judiciaire et les rapports des médias ont été très élogieux. Le juge en chef Wagner a cité la juge Lynch lors de sa conférence de presse du 17 juin 2021. Le président Cyr remercie les juges Lynch et Eidsvik.

L'ACJCS est intervenue dans une affaire devant la CSC concernant l'article 35 du *Code civil du Québec*, qui prévoyait que les affaires dont la valeur de l'objet du litige est de moins de 85 000 \$ étaient de la compétence exclusive de la Cour du Québec. L'ACJCS était la seule intervenante à soutenir la position de la Cour supérieure du Québec. Nous considérons cette décision comme une victoire pour tous les juges des cours supérieures au Canada.

Nous avons fourni des commentaires détaillés sur les nouveaux principes de déontologie judiciaire, sans réponse du CCM. Le CCM a approuvé les nouveaux principes de déontologie, qui sont disponibles sur leur site Web.

Le président Cyr a rencontré virtuellement le juge en chef Wagner le 5 mai 2021 et a discuté de la question du financement au titre du paragraphe 41(1) pour la

participation aux réunions de la CJMA et de l'UIM. Une autre réunion avec le président Cyr, le président entrant Groves et le juge en chef Wagner a eu lieu le 17 juin 2021, au cours de laquelle la question des mandats à durée limitée a été discutée. Ces réunions se poursuivront, la prochaine devant avoir lieu en octobre 2021 avec les juges Cyr et Groves et le juge en chef Wagner.

L'Institut national de la magistrature procède à une révision du programme de formation à laquelle notre présidente de l'éducation, la juge Michelle O'Bonsawin, a participé.

Le CCM a approuvé le programme de l'AGA/INM pour les deux prochaines années « Juger mieux, juste plus intelligemment ».

Le comité ad hoc du CCM sur les mandats à durée limitée s'est réuni et a fait préparer le rapport de Brent Cotter. Nous avons reçu le rapport Cotter sous embargo et avons transmis des observations écrites. Nous n'avons pas reçu de réponse. La question des mandats à durée limitée sera examinée lors de la réunion d'automne du CCM à Calgary.

La préparation de la Commission quadriennale a commencé par un sondage pour déterminer les problèmes. La présidente du comité sur la rémunération, la juge Chantal Chatelain, et la vice-présidente, la juge Kristine Eidsvik, ont travaillé avec le comité sur la rémunération du CCM, composé du juge en chef Jenkins de l'Île-du-Prince-Édouard et du juge en chef Richards de la Saskatchewan, pour recueillir des renseignements sur les questions à examiner. Elles ont également travaillé en étroite collaboration avec notre conseiller juridique, Pierre Bienvenu. L'audience a eu lieu virtuellement les 10 et 11 mai 2021. Le rapport et les recommandations doivent être déposés le 1^{er} septembre 2021 et le ministre de la Justice doit y répondre au plus tard le 1^{er} janvier 2022. Les juges Chatelain et Eidsvik ont été remerciées pour leur travail assidu et les innombrables heures qu'elles ont consacrées à ce dossier.

L'ACJCS continue de participer activement à la CJMA et à l'UIM, même si les deux conférences se tiendront virtuellement en 2021. Notre déléguée permanente à la CJMA, Lynne Leitch, est vice-présidente régionale et nous devons veiller à ce qu'elle puisse continuer d'assister aux réunions. La réunion de l'UIM est limitée à deux personnes par pays. Le président Cyr et l'ancienne présidente, Julie Dutil, qui sont présidents des commissions d'études, y participeront pour le Canada. Les juges Cyr et Dutil se retireront tous les deux après la réunion de 2021. Kristine Eidsvik a été élue vice-présidente de la 2^e commission d'étude.

Bien que la cotisation ait été augmentée, les membres renouvellent à peu près comme les autres années.

Le président Cyr remercie l'ancien président Thomas Heeney pour tout le travail qu'il a accompli. Il ne fera plus partie du comité exécutif, mais il pourra toujours continuer de fournir des conseils dans le cadre du comité des anciens présidents.

Le président Cyr remercie aussi notre directrice générale, Stephanie Lockhart, qui s'occupe de tous les membres de l'Association.

POINT 5 : Remarques de l'AJCSO

Le juge George King, vice-président de l'AJCSO, transmet ses salutations et exprime le souhait de renforcer la coopération entre les deux associations, qui travaillent sur les mêmes questions. Il espère que le président et lui-même seront présents en personne en 2022.

POINT 6 : Rapport de la trésorière

La trésorière, la juge Michèle Monast, présente les états financiers et indique que notre situation financière n'est pas préoccupante. L'année 2020 a un excédent plutôt que le déficit prévu, en raison de la pandémie et du retard dans le démarrage de la Commission quadriennale. La situation financière devrait également être meilleure que prévu en 2021 en raison de l'augmentation de la cotisation et de la diminution des dépenses.

Sur proposition de Michèle Monast appuyée par Bob Smith, les états financiers audités de 2020 datés du 29 juin 2021 sont approuvés.

POINT 7 : Bureau des directeurs – Nouveaux membres

Le juge Joel Groves propose la nomination au bureau des directeurs de Suzanne Gagné (Québec), David Farrar (Nouvelle-Écosse), Kathleen O'Brien (Terre-Neuve-et-Labrador). Lukasz Granosik appuie cette proposition. La proposition est approuvée.

POINT 8 : Comité sur les technologies

La juge Denise Leblanc distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 9 : Comité sur l'indépendance judiciaire

La juge Michèle Monast distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 10 : Comité d'adhésion des membres

Le juge Michael McKelvey distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 11 : Comité des communications

La juge Janet McMurtry distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 12 : Comité sur les relations internationales

Comme cela a été énoncé dans le rapport du président, le juge Jacques indique que toutes les conférences internationales en présentiel ont été annulées et que l'on espère que les conférences de l'année prochaine se dérouleront en personne et bénéficieront du financement du CCM.

POINT 13 : Comité sur la formation du public

La juge Michelle O'Bonsawin distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 14 : Comité d'examen de la conduite des juges

La juge Mona Lynch distribue un rapport écrit et signale que la deuxième lecture du projet de loi S-5 n'a pas eu lieu avant que le Sénat ajourne pour l'été.

POINT 15 : Comité des juges à la retraite

Le juge Robert Smith distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 16 : Programme de consultation pour la magistrature

Le juge Stanley Kershman distribue un rapport écrit. Aucune question.

POINT 17 : Comité sur l'accès à la justice

Le juge Clayton Conlan remercie les membres du comité. Trois infolettres sur l'accès à la justice ont été rédigées, la plus récente concernant le Canada atlantique a été préparée par la juge Kathleen Quigg du Nouveau-Brunswick et le juge John Mitchell de l'Île-du-Prince-Édouard. La quatrième est prévue pour l'automne en provenance de l'Alberta. Le juge Conlan a rédigé un manuel d'introduction sur la preuve à l'intention des parties qui se représentent seules et a participé à la réunion du Comité d'action national sur l'accès à la justice.

POINT 18 : Comité de l'assurance

Le juge Clayton Conlan remercie les membres du comité et l'ancien président du comité. Il remercie tout particulièrement notre directrice générale, Stephanie Lockhart. Il fait également l'éloge de Prosure pour les négociations menées en notre nom avec la Sunlife.

POINT 19 : Comité de planification

Le juge Joel Groves s'excuse de ne pas avoir préparé de rapport écrit, mais la réunion du comité a eu lieu après la date limite pour la présentation des rapports écrits. Nancy Barrett de l'AMCES a préparé un rapport et des recommandations après un examen de nos procédures et politiques. Trois sous-comités ont été formés pour examiner notre gouvernance interne, notamment la structure des comités, le processus, l'orientation et les politiques du bureau, ainsi que la structure de l'organisation et de la démocratie. Le juge Groves remercie les membres du comité pour leur travail assidu. La prochaine étape sera une réunion animée le 12 novembre 2021 avant notre prochaine réunion du bureau des directeurs.

POINT 20 : Comité de la rémunération

La juge Kristine Eidsvik rapporte, en tant que vice-présidente du comité, qu'une entente a été conclue avec le gouvernement pour reporter le début du processus de la Commission quadriennale de juin au 1^{er} décembre 2020. On est parvenu à une entente sur certaines questions et nous avons proposé une augmentation de salaire sur les deux dernières années du cycle et une augmentation de 2 500 \$ de l'indemnité de faux frais pour la technologie. Le gouvernement a demandé de limiter l'indice de la rémunération pour l'ensemble des activités économiques à 10 % sur le cycle au lieu du 14 % actuel, il s'est opposé aux augmentations et à l'augmentation de l'indemnité de faux frais. La commission a été très attentive et a demandé des informations supplémentaires. Les juges Chatelain et Eidsvik remercient les 20 membres du comité venus de tout le Canada ainsi que les membres du comité de la rémunération du CCM et notre conseiller juridique.

POINT 21 : Comité des nominations

Thomas Heeney propose la nomination de Clayton Conlan à titre de secrétaire, de Mona Lynch à titre de trésorière, de Michèle Monast à titre de vice-présidente, de Joel Groves à titre de président et de Tom Cyr à titre de président sortant. Kathleen Quigg appuie cette proposition. La proposition est approuvée.

POINT 22 : Divers

Aucun point.

POINT 23 : Transfert de la présidence et prix du Président

Prix du Président

Le président Cyr remet le Prix du Président pour 2021 aux juges Chantal Chatelain et Kristine Eidsvik pour leur service exemplaire et désintéressé ainsi que pour leur travail acharné. Il remarque que lorsque le Comité a commencé à se préparer pour la Commission quadriennale, le pays était dans une bonne position financière et lorsque la pandémie a frappé, tout le processus a dû être ajourné et des décisions difficiles ont dû être prises.

La juge Chatelain remercie le président Cyr pour son soutien et déclare que travailler avec la juge Eidsvik a été agréable et enrichissant et qu'elles ont ensemble coprésidé le comité. La juge Eidsvik a affirmé qu'elle était touchée et honorée d'accepter ce prix et elle a exprimé son admiration envers la juge Chatelain qui a assumé la présidence avec grâce et enthousiasme.

Remise du chapeau – transfert de la présidence

Conformément à la tradition instaurée par le premier président de l'ACJCS, le président Cyr a remis au président entrant Groves un chapeau Tilley. Le président entrant Groves déclare qu'il portera le chapeau avec fierté.

Présentation d'une caricature

Le président entrant Groves remet au président Cyr une caricature représentant deux affaires qui ont été devant la CSC, le projet de loi S-5, les principes de déontologie, les mandats à durée limitée, la bulle atlantique et les voyages qui ont été annulés. Le président Cyr exprime ses remerciements.

POINT 24 : Levée de la séance

Michèle Monast propose la levée de la séance. La séance est levée.